



Compte rendu du Bureau Directeur de la Ligue d'Ile de France

Du 5 Septembre 2016 à 19h

Au siège de la Ligue d'Ile de France, 1 rue de la poterie, 93200 SAINT DENIS

<i>Membres du bureau</i>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>
<i>MAHE Bernard</i>	X	
<i>RAY Jacques</i>	X	
<i>CORNILLON Jean-Claude</i>		X
<i>HAMY Claude</i>		X
<i>THIVET Sylvie</i>	X	
<i>ROUSSEAU Didier</i>	X	
<i>BEAUSSART Patrick</i>	X	
<i>Représentants des Comités Départementaux</i>		
<i>CD 78 Catherine KANDIN</i>		X
<i>CD 94 Alain BERTRAND</i>	X	
<i>Invités</i>		
<i>Marc-Angelo SOUMAH</i>	X	

1- Approbation du compte rendu du Bureau Directeur du 9 Mai 2016

Le compte rendu du Bureau Directeur du 18 avril 2016 est présenté par le président et approuvé à l'unanimité.

2- Point financier

Jacques RAY présente le point financier. Il commente le changement de fonctionnement fédéral quant aux remontées de fonds de la part fédérale des licences qui est passé à 6%. Néanmoins la prochaine facture sera de 100 000€ et comprendra le reste des 30%.

Les abonnements ont été dématérialisés pour France Tennis de Table, cela a eu pour conséquence une baisse drastique du nombre d'abonnement. Sébastien Huré, du 94, a remonté le problème de manque de visibilité sur le ré abonnement pour les départements.

La trésorerie est bonne. La subvention du CNDS a été versée. Ce qui permet à la ligue de faire face aux différentes dépenses courantes.

Jacques Ray présente la première version des comptes validée par l'expert-comptable. Lors du passage du commissaire aux comptes, seule une écriture a été reprise.

Des échanges ont lieu actuellement entre la ligue, le commissaire aux comptes et l'expert-comptable pour clôturer les comptes.

La finalisation des comptes sera présentée au prochain comité directeur qui aura lieu le 12 septembre.

La Fédération a versé les sommes prévues par la convention de soutien pour les techniciens ainsi que les sommes de la convention de développement territorial.

Patrick Beaussart relève le faible montant des fonds compris dans la convention de développement territorial qui ne représente pas l'importance de la ligue Ile-de-France.

3- Point sur la préparation des assemblées générales

- **Le mérite régional**

La liste des candidats a été réalisée et les invitations ont été envoyées. Quelques erreurs ont été faites et ont été modifiées. La liste des candidats est présentée. Celle-ci sera transmise au comité directeur.

- **Le mode de vote des statuts**

Une demande a été remontée par Olivier Fourreau concernant une différence entre ce que la FFTT annonce dans ses textes via le site internet et ce qui a été voté par le comité directeur pour être présenté à l'AG. Cette différence concerne la nomination du président.

La proposition est faite de voter les changements de textes modification par modification et non en groupe.

4- Point sur les modifications des textes règlementaires

Didier Rousseau explique que le timing sera serré et ne permettra pas d'avoir un vote bloc par bloc et une autre AG électorale à la suite.

Il est décidé de ne pas changer ce qui a été voté par le comité directeur c'est-à-dire, une nomination du président par le comité directeur puis une présentation à l'assemblée générale et un vote des modifications de textes en bloc.

5- Point administratif

Pendant le courant du mois d'août, une notification de la région Ile-de-France indiquait que, de par le montant de sa subvention, la Ligue IDF se devait d'accueillir 3 stagiaires.

6- Branche sportive

Le championnat n'ayant pas commencé, il n'y a rien à signaler.

7- Informations générales

DEJEPS : 14 candidats dont peu résidant en Île-de-France. La formation DEJEPS aura lieu maintenant à Anthony suite à la forte augmentation des tarifs de la salle de Fontenay aux roses.

Le pôle CREPS a repris ses activités depuis une semaine.

La partie du pôle ayant ses activités sur Thomas Mann a eu sa rentrée cette semaine.

Le CREPS est une structure qui correspond parfaitement aux exigences

Le compte rendu des stages estivaux sera présenté au prochain bureau.

Famillathlon : Il était prévu de participer à cette grande manifestation de promotion. Suite aux attentats de Nice et aux travaux de rénovation du champ de mars, l'organisation n'a pas avancé sur cet évènement. La FFTT a donc décidé d'annuler sa participation à Famillathlon.

La manifestation « Sentez-vous sport » aura lieu le week-end du 17 septembre. Un club de Paris fera les animations.

La manifestation « Sport en Filles » aura lieu à Saint Quentin en Yvelines les 25, 26, 27 et 28 octobre. Un club du 78 fera des animations sur cet évènement.

Label Club : Suite aux modifications récemment réalisées, il est maintenant possible pour un club ayant été refusé pour un label de postuler une deuxième fois.

Thomas Bouvais, athlète handisport soutenu par la Ligue Ile-de-France, participe aux Jeux Paralympiques de Rio avec une chance de médaille.

Jacques Ray fait une présentation des travaux qui sont nécessaires sur le site de la ligue :

- La grille d'entrée pour les automobiles
- Une fuite d'eau a été constatée en souterrain
- La mise en conformité en termes de sécurité
- Les fenêtres à débloquent
- Révision des volets
- Les radiateurs
- L'électricité
- Les clés

L'entreprise qui a été consultée est prête à sponsoriser la ligue.

En absence d'une commission électorale, le bureau statue sur la validité des candidatures reçues à la ligue en vue de l'AG électorale du 24 septembre 2016. 20 candidatures sont étudiées.

Toutes les candidatures sont validées avec une condition mise à Gérard Martin de se licencier avant vendredi 9 septembre.

Fin du bureau directeur à 20h45.

Le Président
Bernard MAHE



Le Secrétaire Général
Didier ROUSSEAU

